

Page : 1/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 16.03.2022 Révision: 16.03.2022

Numéro de version 24 (remplace la version 20)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit AQUAFIN-2K/M-PLUS (A-Komp.)
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Pulpes d'étanchéité
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Schomburg Lux S.à.r.l.

23 Potaschberg

L - 6776 Grevenmacher

Luxemburg

Tel.: 00352 719 853 E-Mail: info@schomburg.lu

- · Service chargé des renseignements : Département " sécurité des produits "
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7:

+ 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- Pictogrammes de danger GHS05, GHS07
- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

ciment Portland, produits chimiques

· Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un

équipement de protection du visage.

(suite page 2)

Page : 2/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 16.03.2022 Révision: 16.03.2022

Numéro de version 24 (remplace la version 20)

Nom du produit AQUAFIN-2K/M-PLUS (A-Komp.)

(suite de la page 1)

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir

dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· Description : Combinaison de ciment normé avec déliant silicate

Composants contribuant aux dangers:

CAS: 65997-15-1 ciment Portland, produits chimiques

25-50%

EINECS: 266-043-4 📀 Eye Dam. 1, H318; 🗘 Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335

· Indications complémentaires :

Le chromate composant dans le ciment, est inférieur à 2 ppm, la classification avec le risque phrase H317 sans object (1907/2006/EG, Annex XVII (47)).

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Indications générales : Autoprotection du secouriste d'urgence
- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· après ingestion :

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau en petite gorgée.

Ne pas inciter à vomir.

S'adresser directement à un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

Page : 3/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 16.03.2022 Révision: 16.03.2022

Numéro de version 24 (remplace la version 20)

Nom du produit AQUAFIN-2K/M-PLUS (A-Komp.)

(suite de la page 2)

5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Eviter la formation de poussière

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Enlever le produit mécaniquement en évitant la formation de poussières.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Conserver au frais et au sec en fûts métalliques très bien fermés

Bien dépoussiérer.

Eviter la formation de poussière.

Tenir hors de portée des enfants.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.
- Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec les aliments

Veuillez considérer les VCI - concepts pour les stockages en commun des produits chimiques.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

14808-60-7 quartz (SiO2) (50-100%)

VLEP Valeur à long terme: 0,1 mg/m³

pour la fraction alvéolaire

· Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés

Prévoir un endroit pour se laver dans le périmètre de travail.

Prévoir une douche pour les yeux ou du spray pour les yeux.

- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène :

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

(suite page 4)

Page: 4/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 16.03.2022 Révision: 16.03.2022

Numéro de version 24 (remplace la version 20)

Nom du produit AQUAFIN-2K/M-PLUS (A-Komp.)

(suite de la page 3)

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

· Protection respiratoire :

Dans la plupart des cas, une protection respiratoire n'est pas nécessaire, cependant lors d'un manque d'aération, il se peut que lors de la manipulation il y ait formation de poussières. A ce moment, une protection respiratoire devient nécessaire.

- · Protection des mains : Utiliser des gants en nitrile, en caoutchouc Butyl.
- · Matériau des gants

Caoutchouc butylique - II R : Epaisseur ≥ 0.5 mm; Temps de rupture ≥ 480 min Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- · Protection des yeux/du visage Lunettes de protection.
- · Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· État physique substance solide

· Couleur : gris

Odeur : caractéristique
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion : non déterminé

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

et intervalle d'ébullition non applicable Inflammabilité Non déterminé.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

inférieure : Non déterminé.
supérieure : Non déterminé.
Point d'éclair : non applicable
Température de décomposition : Non déterminé.
pH à 20 °C
Non déterminé.
11,6 (1%)

· Viscosité:

Viscosité cinématiquedynamique :Non applicable.Non applicable.

· Solubilité

· l'eau : Mélangeable

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur

log) Non déterminé. Pression de vapeur : Non applicable.

Densité et/ou densité relative

Densité : Densité en vrac
 Densité relative. Non déterminé.
 Densité en vrac : 1,5 kg/dm³
 Densité de vapeur: Non applicable.
 Caractéristiques des particules Voir point 3.

- 9.2 Autres informations
- · Aspect:

Forme: poudre

(suite page 5)

Page : 5/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 16.03.2022 Révision: 16.03.2022

Numéro de version 24 (remplace la version 20)

Nom du produit AQUAFIN-2K/M-PLUS (A-Komp.)

(suite de la page 4)

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.

• Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.

· Modification d'état

· Vitesse d'évaporation. Non applicable.

· Informations concernant les classes de danger physique Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant · Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant

contact de l'eau neant néant liquides comburants néant néant néant néant reau neant néant néant

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

métaux néant Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique / conditions à éviter :

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification : Sans autre indication.
- · de la peau : Provoque une irritation cutanée.
- des yeux : Provoque de graves lésions des yeux.
- · Sensibilisation:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

Page : 6/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 16.03.2022 Révision: 16.03.2022

Numéro de version 24 (remplace la version 20)

Nom du produit AQUAFIN-2K/M-PLUS (A-Komp.)

(suite de la page 5)

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques :
- Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur. Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- Catalogue européen des déchets
- 10 00 00 DÉCHETS PROVENANT DE PROCÉDÉS THERMIQUES
- 10 12 00 déchets provenant de la fabrication des produits en céramique, briques, carrelage et matériaux de construction
- 10 12 03 fines et poussières
- 17 00 00 DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION (Y COMPRIS DÉBLAIS PROVENANT DE SITES CONTAMINÉS)
- 17 01 00 béton, briques, tuiles et céramiques
- 17 01 06* mélanges ou fractions séparées de béton, briques, tuiles et céramiques contenant des substances dangereuses

(suite page 7)

Page : 7/8

Fiche de données de sécurité

Date d'impression : 16.03.2022 Révision: 16.03.2022

Numéro de version 24 (remplace la version 20)

Nom du produit AQUAFIN-2K/M-PLUS (A-Komp.)

(suite de la page 6)

HP4 Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires

HP5 Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration

- Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA
- · Classe néant
- 14.4 Groupe d'emballage
- · DOT, ADR, IMDG, IATA néant
- · 14.5 Dangers pour l'environnement Non applicable.
- · 14.6 Précautions particulières à prendre par
- l'utilisateur Non applicable.
- · 14.7 Transport maritime en vrac

conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

· "Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II Aucun des composants n'est compris.
- **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**
- Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

 Aucun des composants n'est compris.
- · Annexe II PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT Aucun des composants n'est compris.
- · Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales :

Le produit est soumis à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de l'ordonnance sur les produits dangereux.

(suite page 8)

Page : 8/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 16.03.2022 Révision: 16.03.2022

Numéro de version 24 (remplace la version 20)

Nom du produit AQUAFIN-2K/M-PLUS (A-Komp.)

(suite de la page 7)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:
 Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Contact : Stéphanie Hordebise

Date de la version précédente: 13.09.2019

· Numéro de la version précédente: 20

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

* Données modifiées par rapport à la version précédente

FR